

DES EFFETS D'ANNONCE EN ATTENDANT LES ACTES

CHUTE DES EXPORTATIONS ET HAUSSE DES IMPORTATIONS

En quête toujours de remèdes

Le plan anticrise n'est pas encore finalisé.

Les mesures annoncées par le Premier ministre lors de la rencontre du Palais des nations sur le commerce extérieur permettront-elles d'inverser la tendance ? Elles complètent des décisions déjà

Par :
K. REMOUCHE

arrêtées fin 2014. Mais elles sont loin de finaliser le plan anticrise. En guise de rappel, la feuille de route esquissée par le gouvernement Sellal fin décembre 2014 prévoit comme principales mesures la rationalisation des importations, la promotion de la production nationale, la lutte contre la fuite des capitaux et le gel de projets d'infrastructures non prioritaires. Trois mois après ces décisions, le gouvernement tatonne. On n'est qu'à des effets d'annonce sans impact sur l'économie nationale. Qu'on en juge :

1- Rationalisation des importations

Le gouvernement met en avant les licences d'importation comme l'un des principaux moyens qui sera utilisé prochainement pour réduire les importations qui ont atteint près de 60 milliards de dollars en 2014. Cela signifie qu'on va importer en proportion de la couverture de nos besoins par la production nationale. Si sur un produit, on couvre 30% de la demande domestique, on devra importer uniquement les quantités restantes et non pas comme aujourd'hui de manière anarchique à tel point que des produits locaux de qualité se trouvent concurrencés par des produits importés de mauvaise qualité. Si cette mesure protège la production nationale, elle s'avère contraire à l'article VIII du FMI et donc aux engagements internationaux de l'Algérie, soutient Mohamed Kessel. Le ministre du Commerce, Amara Benyounef, dit le contraire. Les règles inhérentes aux licences d'importation ne violeront pas les engagements internationaux de l'Algérie. En tout état de cause, les licences d'importation ne vont pas entrer en vigueur très rapidement. Car elles ne sont pas enco-



Malgré quelques mesures, l'économie nationale ne connaît pas encore l'essor escompté.

re définies. Il faudra peut-être attendre la loi de finances complémentaire pour que cette mesure soit appliquée.

Paradoxe : l'Algérie n'applique pas en attendant la réglementation sur les normes qui existe depuis 2004 et qui peut être le levier le plus fiable et le plus réalisable pour réduire les importations. En clair, on peut rationaliser les importations si on utilise le levier de la normalisation, notamment pour refouler les énormes quantités de marchandises non conformes qui s'écoulent en Algérie.

Quant à l'argument de spécialistes qui disent que nous n'avons pas les moyens humains et les laboratoires pour appliquer cette mesure, l'expert répond qu'en 10 ans on aurait pu former le personnel et doté le pays de laboratoires et d'instruments de normalisation performants. Aujourd'hui pour aller plus vite, il préconise de copier les normes européennes et universelles, en attendant d'établir des normes algériennes. Pour le reste, une ferme volonté politique peut conduire les institutions de contrôle à appliquera la réglementation de 2004.

2- La fuite des capitaux

Face à des chiffres inquiétants sur les importations fictives, les surfactura-

tions, le gouvernement ne parvient pas à mettre en œuvre les mesures les plus efficaces pour lutter contre ces phénomènes.

Concrètement, deux petites mesures ont été mises en œuvre : une liste d'une dizaine de petits fraudeurs communiquée aux banques et l'interdiction non formalisée d'importer des biscuits et des biscottes.

Interdiction d'importation non formalisée de biscuits et de biscottes

En somme, les vraies solutions n'ont pas été arrêtées : un système d'information qui permet l'échange de données entre les institutions concernées : douane, Banque d'Algérie -banques commerciales, Impôts, registre du commerce et qui facilite la coordination entre ces structures de contrôle. On ne pense pas également à un système de veille sur les prix des biens et services sur les marchés internationaux qui seraient efficace contre les surfacturations.

"Il n'y a pas de régulation intelligente. Il y a une régulation administrative de la Banque d'Algérie", commente Mohamed Kessel. Pour comprendre ces phénomènes et les juguler, "il faut comprendre le business model de telle ou telle activité, en un mot comment fonctionne-t-il ? Or, on n'a pas le personnel qualifié niveau des

structures de contrôle qui ont cette faculté", ajoute-t-il.

3- Promotion de la production locale

Les mécanismes pour promouvoir la production nationale ne sont pas là. Le climat des affaires, un environnement qui rend l'acte productif plus avantageux que l'importation, le plafonnement des engagements des banques commerciales sur le commerce extérieur qui ne devrait pas concerner les producteurs. Car cette instruction peut obliger les banques commerciales à arbitrer au profit des activités de revente en l'état au détriment des producteurs. Il s'agit également de faire contribuer l'argent de l'informel, environ 40 milliards de dollars au développement de l'économie nationale via une amnistie fiscale et des avantages au profit de l'investissement et de la production, rendre enfin l'acte d'investissement et de production plus facile et plus attractif que l'importation

4- Pas d'arbitrage entre les projets

Le gouvernement n'arrive pas à arbitrer entre les projets prioritaires et moins prioritaires. Tout est prioritaire, si on écoute les réponses des différents ministres. Pour l'instant, seuls les projets de tramways et nouvelles voies ferrées sont gelés.

5 Train de vie de l'État

Alors que les revenus financiers de l'Algérie ne cessent de baisser, aucune mesure significative n'a été prise et appliquée en termes de réduction du train de vie de l'État. On continue à dépenser sans compter. Le spectacle d'entreprises publiques et d'institutions de l'État exhibant dans les grandes villes des véhicules flamboyants est quotidien, sans que soit justifiée pour autant la nécessité de ces nouvelles dépenses au contribuable.

Le citoyen attend aujourd'hui des actes. Mieux, des mesures efficaces pour inverser la tendance en matière d'importations, de revenus financiers et surtout des actions en vue de faire émerger une économie productive.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Au stade du discours

■ Une nouvelle fois, un haut responsable, en l'occurrence le Premier ministre annonce une lutte implacable contre la corruption et la fraude financière et commerciale qui ont atteint aujourd'hui des proportions inimaginables. Ce discours n'est pas nouveau. Le chef de l'État a affiché à maintes reprises une telle volonté sans résultats significatifs depuis au moins une décennie. "Aujourd'hui, sans réunir trois facteurs, il est vain de croire à une véritable lutte contre la corruption en Algérie : un véritable Parlement qui engage des enquêtes sur des faits de corruption, une justice indépendante avec une ressource humaine spécialisée dans l'investigation et l'analyse des faits de corruption, une Cour des comptes également indépendante avec des magistrats rompus à la lutte contre la dilapidation des deniers publics. Avec ces trois conditions réunies, on se passe des organes de corruption fantômes", préconise Mohamed Kessel.

À PARTIR DE PARADIS FISCAUX

Importation de bananes et de voitures

■ L'un des moyens répandus utilisés par certains importateurs pour masquer la surfacturation, cette métastase, qui ruine les réserves en devises du pays est de facturer l'importation de produits de consommation courante, par exemple bananes et voitures à partir d'un paradis fiscal, les îles Vierges, notamment, un refuge des sociétés écran. "La banane peut provenir d'Amérique latine. Mais elle est facturée dans un paradis fiscal", confie un banquier. Des transactions douteuses qui devraient faire l'objet d'enquêtes approfondies de la Banque centrale en coordination avec les banques commerciales, la Douane et le ministère du Commerce.

K. R.

LICENCE D'IMPORTATION

"Ce n'est pas une solution salvatrice"

Cette solution si elle venait à être mise en œuvre créerait un désordre sur le marché.

Saïd Djellab, directeur du commerce extérieur au ministère du Commerce, a estimé, récemment, que la l'institution de licences d'importation devrait faire baisser les importations de "10 à 15%" dans un premier temps,

Par :
YOUCEF SALAMI

ajoutant que ces mesures vont nous permettre d'avoir l'information sur ce dont a besoin le marché local. La licence d'importation est un document administratif octroyé aux importateurs pour acquérir certains produits et pas d'autres. La licence d'importation est-elle ainsi une solution salvatrice ? Non, affirme Smaïl Lalmas, président de l'association nationale ACE (Algérie conseil export) et spécialiste en commerce international. Dans une déclaration qu'il nous a faite, il explique que la démarche prônée par le gouvernement ne pourrait déboucher sur de probants résultats que s'il y a neutralité et équité de la part de l'administration. Or, ajoute-t-il, nous connaissons tous le mal qui ronge l'administration : corruption, pots-de-vin, malversations etc. Comment est-ce possible de réussir cette nouvelle politique, dans ce contexte là, demande Smaïl Lalmas qui souligne : "Je pense que cette mesure va créer un important désordre dans un marché qui échappe totalement au contrôle de l'État, provoquant une situation de pénurie qui conduirait de fait, à une flambée des prix qui toucherait

automatiquement le pouvoir d'achat des citoyens". Dans le commerce extérieur, il y a, pourtant, des pratiques courantes et dont usent de nombreux États. Les États y interviennent, très souvent au moyen d'instruments de protection directs ou indirects, et ce, avec des objectifs variés, visant à réguler et à contrôler la facture des importations, à protéger la production locale, et à diminuer le déficit commercial, ainsi que le rappelle le président d'ACE. Ce dernier porte un regard très critique sur le commerce extérieur en Algérie, estimant que ce secteur est "complètement désorganisé" et "détrouffé", conséquence du manque de vision. Il n'existe également pas d'entité bien identifiée qui soit en mesure de le faire développer.

Au lieu d'en faire une priorité politique, les pouvoirs publics continuent d'y entretenir "la médiocrité", selon Smaïl Lalmas. Pourtant, le commerce extérieur est un véritable adjuvant pour la croissance, un véritable moteur de développement. Ce secteur est "synonyme d'exportation", chez nous, alors qu'il devrait englober d'autres activités comme les importations et les investissements étrangers, note-il. Le commerce extérieur n'est pas à l'équilibre aujourd'hui, dans une conjoncture pétrolière difficile. Ces dernières années, les importations ont considérablement augmenté en volume et en valeur, alors que les exportations hors hy-

drocarbures n'arrivent toujours pas à décoller. Mais, quelles sont les raisons ? Le président d'Algérie conseil export, nous en donne quelques détails, affirmant que : "Exporter, c'est avant tout du business, il faut comprendre que la concurrence est rude dans ce domaine. Aussi, devons-nous mettre en place une entité dont la mission soit de gérer et d'élaborer une stratégie à même de fédérer tous les opérateurs et acteurs économiques autour d'objectifs bien définis, pour booster nos exportations".

La bureaucratiation des procédures et des mesures de facilitation à fini, selon lui, par rendre l'acte d'exporter "si contrariant" que beaucoup d'opérateurs se sont rabattus sur l'importation, ou limitent leur activité à satisfaire la demande intérieure. Smaïl Lalmas pense qu'il est temps de passer aux "solutions radicales" et d'opérer les "changements" nécessaires pour avancer et pouvoir se positionner à l'international. Et la Conférence nationale sur le commerce extérieur tenue les 30 et 31 mars ? Notre interlocuteur relève qu'elle revêt "une grande importance" pour certains, "un non événement" pour d'autres. Pour ceux qui considèrent cette conférence comme un non événement, je les comprends parfaitement, dit-il, parce qu'on nous a habitués à ce genre d'initiatives qui, à vrai dire, revêt plus un aspect spectaculaire, médiatique qu'autre chose.

Y. S.